

Compte rendu de l'AG mensuelle du 4 octobre 2021

A l'ordre du jour :

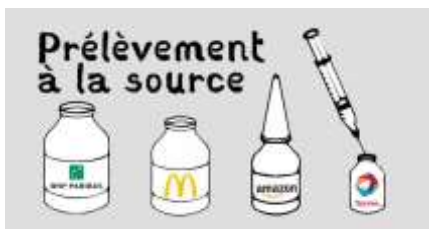
- Prolongation de l'état d'urgence, passe sanitaire ?
- Electricité et gaz, l'envol des prix
- Des nouvelles d'Attac
- Soirée au Régent avec le film « Fedayin »

1-Discussion au sujet de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire, les infos qui circulent ont-elles pour but de tester les réactions qui pourraient s'organiser suite à la confirmation de ces annonces ? idem pour le passe

Vérifier si les enfants doivent avoir un passe pour se rendre à la médiathèque.

2-Le marché de l'électricité, quelques éléments pour comprendre le mécanisme des augmentations de l'électricité. **(doc joint)**

3-actions Attac national



[Prélèvement à la source des évadés fiscaux - Attac France](#)



[Observatoire de la justice fiscale \(attac.org\)](#)

Et un appel à mobilisation le 6 novembre pour la justice climatique –COP 26



4-soirée au Régent à l'initiative de syndicats, partis et associations.

« Fedayin » le combat de Georges Ibrahim Abdallah.

Mardi 12 octobre à 20h30. Projection suivie d'échanges.

Prochaine AG mensuelle le....

Le Marché de l'électricité quelques éléments pour comprendre le mécanisme des augmentations

La [loi NOME](#) contraint EDF à céder son électricité nucléaire à compter du 1er janvier 2012 pour 42 euros par mégawattheure. Ce prix, fixé par arrêté ministériel, est au centre du processus de libéralisation du marché de l'électricité. Afin d'éviter qu'EDF soit seul à profiter de la rente du

nucléaire, un dispositif s'intitulant l'ARENH (Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique) a été mis en place. Ce dernier oblige EDF à partager avec les fournisseurs alternatifs jusqu'à 100 TWh d'électricité au coût de production.

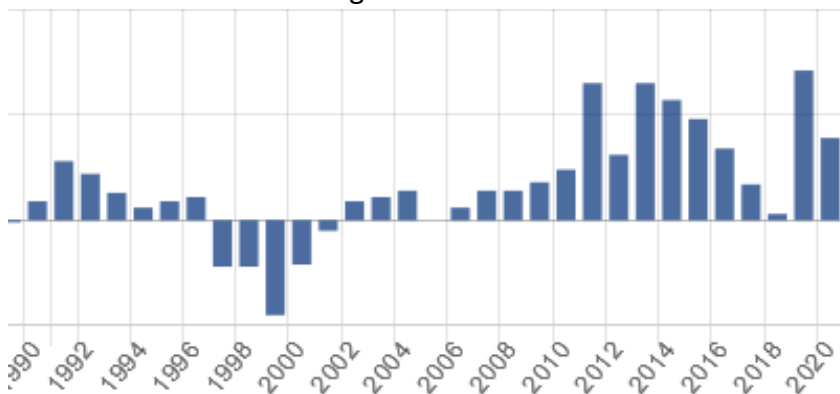
Evolution du prix de l'électricité pour le consommateur

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
+2%	+5%	+2,5%	+2,5%	-0,5%	+1,7%	+0,2%	+7,2%	+3,94%	+2,09%

On remarquera que si la fourniture d'électricité par EDF aux distributeurs privés est restée à 42€, les prix de l'électricité n'a pas cessé d'augmenter.

Les fournisseurs privés ont épuisé leur quota de la rente nucléaire à 42€ le MW et ils doivent se fournir sur le marché. Le prix KW sur le marché explose parce que ce prix est assujéti au cours du gaz ou du pétrole et une demande importante. (Voir les cours dernier tableau) Pour conserver une concurrence « libre et non faussée » le gouvernement contraint

EDF à augmenter le tarif réglementé de manière à ce que les fournisseurs privés soient toujours concurrentiels. Certains élus et candidats précisent que pour faire baisser les prix il faut lever la barre des 100 TWh mais ainsi les fournisseurs privés se gaveraient encore plus.



Entre 1985 et 2009, après le contre-choc pétrolier, le **prix de l'électricité retrouve sa stabilité**, nous comptons une **hausse de seulement +3,4% sur toute la période. Ouverture du marché à la « concurrence » en 2007...**cette concurrence qui devait faire baisser les prix.....

